

Projet de création d'une commune nouvelle

Quelques éléments résultants d'une première analyse des retours des questionnaires pour Chamborêt.

Nombre de retours : 39 (soit environ 10% ce qui correspond au chiffre généralement constaté dans ce type de consultation)

A votre avis la création d'une commune nouvelle est-elle nécessaire pour l'avenir de notre territoire ?

Tout à fait d'accord : 15

Plutôt d'accord : 15

Soit 77% d'accords

Plutôt pas d'accord : 3

Pas du tout d'accord : 2

Soit 12,8% de non-accords

Sans opinion : 4 Soit 10.2%

Merci à tous ceux qui ont bien voulu répondre à ce questionnaire et ont ainsi contribué au débat.

Des remarques nous ont été également adressées, voici quelques réponses aux principales :

Ce projet ne figurait sur la profession de foi de 2014 :

La loi dite loi Pélissard rendant attractive la création d'une commune nouvelle date du 16 mars 2015 !

Concernant le calendrier et l'organisation d'une réunion publique en juillet :

La réunion entre les élus des 3 communes n'a pu se tenir qu'en juin 2018 et la date butoir pour la création d'une commune nouvelle est le 31 décembre 2018.

Un seul questionnaire a été distribué par foyer :

Des questionnaires supplémentaires étaient disponibles en mairie et rien n'interdisait de faire des photocopies.

D'autres remarques qui n'entraient pas dans le cadre de ce projet feront l'objet d'une réponse ultérieure.